

Maître Karine DABOT
AVOCAT ASSOCIE
DE LA SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES
24, Cours Saint Louis - 13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 04.13.10.23.90
www.mathieu-dabot-associes.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Un bien immobilier situé lieudit Font Cuberte, 5209 Rue du Pigeonnier, 13640 LA ROQUE D'ANTHERON, cadastré section AP n°66 pour une contenance de 30 a 16 ca à savoir le lot n° 1 de la copropriété consistant en **UNE MAISON INDIVIDUELLE** à construire d'une superficie de **66,50 m²** constituant le bâtiment A, située dans la partie sud-ouest de la propriété et comprenant :

- **Au rez-de-chaussée** : un séjour, une cuisine,
- **Au premier étage** : deux chambres, une salle de bains et un WC,
Avec **garage** attenant d'une superficie de 13 m²,
Le droit à la jouissance exclusive et privative **d'un jardin** de 363 m² avec **place de stationnement**,

Et les 155/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 1.000/1.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment A,
Et les 200/1.000èmes des charges spéciales aux voies internes.

Il convient de préciser que la parcelle cadastrée section AP n° 66 était anciennement la parcelle cadastrée section C n° 2209, suite à un procès-verbal de remaniement cadastral en date du 20 juin 2008, publié le 20 juin 2008, volume 2008 P n° 6582, correction de formalité publiée le 03 août 2010, volume 2010 D n° 13199, correction de formalité publiée le 09 novembre 2012, volume 2012 D n° 22143, correction de formalité publiée le 25 avril 2014, volume 2014 D n° 8043, correction de formalité publiée le 29 novembre 2016, volume 2016 D n° 22554, correction de formalité publiée le 31 août 2017, volume 2017 D n° 17756, correction de formalité publiée le 25 septembre 2020, volume 2020 D n° 18349.

Il convient de préciser que le droit de construction est conditionné à l'obtention de toutes les autorisations nécessaires à l'édification du bâtiment A correspondant à l'état descriptif de division.

**SUR LA MISE A PRIX DE : 60.000 €
(SOIXANTE MILLE EUROS)
Avec faculté de baisse de la mise à prix du quart
en cas de carence d'enchères.**

VISITE FIXEE AU LUNDI 19 MAI 2025 DE 11 H 00 A 12 H 00

ADJUDICATION FIXEE AU LUNDI 26 MAI 2025 A 9 H 00 du matin,
à l'audience du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (13100),
situé 40 Boulevard Carnot, des biens ci-dessus désignés :

Un bien immobilier situé lieudit Font Cuberte, 5209 Rue du Pigeonnier, 13640 LA ROQUE D'ANTHERON, cadastré section AP n°66 pour une contenance de 30 a 16 ca à savoir le lot n° 1 de la copropriété consistant en une maison individuelle à construire d'une superficie de 66,50 m² constituant le bâtiment A, située dans la partie sud-ouest de la propriété et comprenant :

- Au rez-de-chaussée : un séjour, une cuisine,

- Au premier étage : deux chambres, une salle de bains et un WC,

Avec garage attenant d'une superficie de 13 m²,

Le droit à la jouissance exclusive et privative d'un jardin de 363 m² avec place de stationnement.

Et les 155/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les 1.000/1.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment A.

Et les 200/1.000èmes des charges spé-

ciales aux voies internes.

Il convient de préciser que la parcelle cadastrée section AP n° 66 était anciennement la parcelle cadastrée section C n° 2209, suite à un procès-verbal de remaniement cadastral en date du 20 juin 2008, publié le 20 juin 2008, volume 2008 P n° 6582, correction de formalité publiée le 03 août 2010, volume 2010 D n° 13199, correction de formalité publiée le 09 novembre 2012, volume 2012 D n° 22143, correction de formalité publiée le 25 avril 2014, volume 2014 D n° 8043, correction de formalité publiée le 29 novembre 2016, volume 2016 D n° 22554, correction de formalité publiée le 31 août 2017, volume 2017 D n° 17756, correction de formalité publiée le 25 septembre 2020, volume 2020 D n° 18349.

Il convient de préciser que le droit de construction est conditionné à l'obtention de toutes les autorisations néces-

saires à l'édification du bâtiment A correspondant à l'état descriptif de division.

PROCEDURE :

La présente vente aux enchères est poursuivie A LA REQUETE DE :

LES MANDATAIRES, SAS inscrite au RCS de Marseille sous le numéro 850 597 097, dont le siège social se situe 50 rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE, représentée par Maître Vincent de CARRIERE, Mandataire Judiciaire à la Sauvegarde, au Redressement et à la Liquidation Judiciaire des Entreprises, inscrit sur la liste de la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE, pris en son établissement secondaire situé Aix Métropole, Bâtiment E, 30 Avenue Malacrida, CS 10730, 13617 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1,

Agissant en qualité de mandataire-liquidateur de la SAS OCRES DU SUD PROMOTIONS, Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros, inscrite au RCS de GAP sous le numéro 528 591 076, ayant son siège social 10 Ter Impasse du Verger – Romette, 05000 GAP, représentée par son Président en exercice, Madame Marie DENJEAN, née le 21 avril 1980 à Antibes, demeurant 10 Ter Impasse du Verger – Romette, 05000 GAP, désigné à ces fonctions par jugement du Tribunal de commerce de GAP du 17 novembre 2021.

CLAUSES ET CONDITIONS :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix. Les enchères ne peuvent avoir lieu que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE muni d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros à l'ordre de la CARPA.

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser à :

- **Maître Karine DABOT**, Avocat associé de la SELARL MATHIEU DABOT ET ASSOCIES, 24 Cours Saint Louis - 13100 AIX-EN-PROVENCE (Tél. : 04.42.38.19.83 - Fax : 04.42.38.47.21).

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE (13100) situé 40 Boulevard Carnot.

Signé : **Karine DABOT**